

Distribution responsable : les nouveaux habits de Happychic

C'est en grande pompe dans les murs du ministère de l'Economie que s'est déroulée la cérémonie de remise du Prix ESSEC de la distribution responsable le 1er février dernier. Cette initiative vise à reconnaître des bonnes pratiques responsables en matière de gestion des ressources, des produits, des flux, des hommes...

Le grand prix a été décerné à l'enseigne Casino pour l'ensemble de sa politique RSE, mais nous avons choisi de nous intéresser à un autre lauréat, Happychic. Cette entreprise de prêt-à-porter qui regroupe 3 marques (Bizzbee, Jules et Brice) a remporté une mention spéciale pour son projet Newlife. Explications.

Fin 2009, Happychic place la responsabilité sociale et environnementale (RSE) parmi ses priorités d'ici 2020. Cela doit passer, entre autres, par la réduction de moitié de son empreinte écologique. Pour l'améliorer, encore fallait-il savoir où en était l'enseigne sur le sujet.

En 2010, Happychic a donc mesuré son empreinte carbone en prenant en considération le périmètre le plus large possible : fabrication initiale, transport, électricité, chauffage, déchets... mais aussi analyse des cycles de vie sur les principaux types de vêtements commercialisés. Résultat : 60% des émissions de gaz à effet de serre résultaient des produits mis sur le marché et le solde de l'impact environnemental des articles étudiés découlait de l'utilisation et de la fin de vie de ces produits.

Fort de ce constat, l'enseigne a organisé une filière de recyclage de produits, Newlife. Elle consiste à collecter et à valoriser des textiles en fin d'usage en France. Pour cela Happychic réalise une collecte sélective en magasins des vêtements en fin de vie auprès de ses clients. Elle organise le tri par couleur, matière et composition. Les transforme en fibre en les effilochant, refait du fil avec ces nouvelles fibres recyclées et tricote ce matériau pour en faire de nouveaux pulls. La boucle est ainsi bouclée.

Le premier test grandeur nature a permis de recycler 4 tonnes de produits rapportés par les clients. 3372 kg de textile ont été effilochés en machine pour être transformés en bourre de coton, 620 kg de palettes, cartons, plastiques ont été déposés dans des bennes de recyclage. Et 748 kg de lunettes, ceintures, cuirs, sacs, textile moisi ou plastifié ont été détruit.

Dans un souci d'éco-responsabilité et d'éco-innovation, Happychic entend désormais créer une gamme complète de produits recyclés au sein de ses entités. Après les pulls, les collections des marques Bizzbee, Jules et Brice, devraient s'enrichir de jeans, de tee-shirts et d'accessoires fabriqués avec du fil issu d'anciens vêtements. Afin de faciliter le travail des équipes et de coordonner toutes les actions environnementales liées à la conception des produits, une collaboratrice du groupe est aujourd'hui en charge de l'éco-conception. Happychic a également fait l'acquisition d'un logiciel d'éco-conception pour calculer les gains environnementaux des actions mises en œuvre.